

Vivre et s'épanouir à Saint-Eugène- d'Argentenay



Politique aînés, familles,
jeunesse et nouveaux arrivants

Avant-propos

La présente politique est le résultat d'un vaste processus de consultation et de concertation visant l'élaboration d'une approche intégrée, inclusive et multi âges. Cette démarche a permis d'identifier les enjeux propres aux différents milieux du territoire et d'y répondre de manière cohérente.

L'actualisation de cette politique a été rendue possible grâce au soutien financier du Secrétariat aux aînés, dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Elle est également reconnue et soutenue par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), le ministère de la Famille, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Note aux lecteurs

L'actualisation de la Politique familles, aînés et saines habitudes de vie (2020-2024) s'inscrit dans une volonté d'intégrer l'ensemble des politiques touchant les citoyens, du plus jeune au plus âgé, sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

COORDINATION DE LA DÉMARCHE ET CHARGÉES DE PROJET

Erika Vincent,
MRC de Maria-Chapdelaine

Marion Barraut-Charles,
MRC de Maria-Chapdelaine

PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE, DE MUTUALISATION, CONSULTATIONS ET RECHERCHE

Émilie Dufour, consultante Communagir

La Démarche en développement des communautés

Service de promotion, de prévention et des maladies infectieuses – Maria-Chapdelaine, Direction de la santé publique, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ministère de la Santé et des Services sociaux

Réseau des agents locaux de la MRC de Maria-Chapdelaine.

CONTRIBUTION À LA RÉDACTION

Carole Richer,
Consultante

CRÉDITS PHOTO

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont gracieusement fourni des photos.

PERSONNE-RESSOURCE MADA

Conseiller, Secrétariat aux aînés

Accompagnatrice, Espace Muni

L'utilisation du masculin dans le texte n'a pour unique but que d'alléger celui-ci et désigne autant les femmes que les hommes.

Dépôt Légal 2026
Site Internet de la Municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay,
Secrétariat aux aînés

Table des matières

Avant-propos	2
Mot du maire	4
Le comité de pilotage	5
Le réseau des agents locaux	5
Les objectifs d'une politique intégrée favorisant le développement des communautés	6
Les objectifs d'une politique MADA	7
Les objectifs d'une politique famille	8
Les objectifs d'une politique jeunesse	9
Les objectifs d'une politique favorisant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants	10
Les 9 champs d'intervention de la présente politique	11
Les clientèles visées - définitions	21
Les principes directeurs	22
Portrait de la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay	23
Plan d'action Politique « Vivre et s'épanouir à Saint-Eugène-d'Argentenay » 2026-2030	30
Mesures de suivi de la politique aînés, familles, jeunesse et nouveaux arrivants	43
Liste des acronymes	44
Annexe 1 – Recension des services et des ressources du milieu	45



Mot du maire

Dans une petite municipalité comme la nôtre, la richesse la plus précieuse est sans doute notre communauté. Ici, les générations se côtoient, les voisins se connaissent et chacun contribue à sa façon à la vitalité de notre milieu.

La politique intégrée Vivre et s'épanouir à Saint-Eugène-d'Argentenay que nous adoptons aujourd'hui s'inscrit dans cette volonté de continuer à bâtir un milieu accueillant et dynamique pour tous. Inspirée de l'approche Municipalités amies des aînés (MADA), elle vise à mieux répondre aux besoins de quatre groupes importants de notre communauté : les aînés, les familles, les jeunes et les nouveaux arrivants.

Nous souhaitons encourager la participation citoyenne, renforcer les liens entre les générations et favoriser l'accueil de nouvelles personnes qui choisiront de s'établir chez nous. Cette politique nous permettra de poser des actions concrètes pour favoriser le bien-être, l'inclusion et la participation de tous à la vie de notre municipalité.

Je tiens à remercier les citoyennes et citoyens, les organismes, les bénévoles et les partenaires qui ont contribué à cette démarche. Notre communauté a toujours su évoluer tout en conservant son esprit d'entraide et de solidarité. Cette démarche s'inscrit dans cette continuité et nous permettra de bâtir ensemble l'avenir de notre municipalité.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'G. Dufour', written over a horizontal line.

Gilles Dufour,

Maire de Saint-Eugène-d'Argentenay

Le comité de pilotage

Dans chaque municipalité, un comité de pilotage a été mis en place. Il s'agit d'un comité consultatif nommé et mandaté par le conseil municipal, dont la raison d'être est de soutenir et de collaborer à la démarche de la Politique *Vivre et s'épanouir à Saint-Eugène-d'Argentenay*. La municipalité y délègue un représentant aux questions familles-ainés (RQF-A) qui assure le lien entre le comité et le conseil municipal.

Il constitue la pierre d'assise de la démarche, en assurant la réalisation des étapes du diagnostic social ainsi que l'élaboration d'une politique intégrée et d'un plan d'action qui inclut les publics cibles que sont les aînés, les familles, les jeunes et les nouveaux arrivants, en favorisant la concertation et la participation des acteurs concernés. Bien qu'il prenne des décisions liées au bon déroulement de la démarche, le pouvoir décisionnel final appartient au conseil municipal.



Membres du comité de pilotage, de gauche à droite :
Gilles Dufour, Dany Labrecque (RQF-A), Karine Ouellet, Annie Chrétien, Sharlen Ouellet, Claire Perron.

Le réseau des agents locaux

Les agents locaux du territoire ont contribué à l'élaboration, au soutien et à la mise en œuvre des consultations ainsi qu'à la mobilisation des comités de pilotage dans chacune des municipalités. Le réseau des agents locaux a été un acteur clé de la réalisation de la démarche.



Membres du réseau des agents locaux, de gauche à droite :
À l'avant : Bruno Paradis, Marion Barraut-Charles, Cathy Fontaine, Danielle Bernard, Nadeige Lavoie
À l'arrière : Erika Vincent, Louise De Launière, Laurence Lalancette, Odette Bouchard, Danie Landry, Julie Fortin, Marie-Claude Larouche, Patricia Caouette, Karine Ouellet, Jessica Lefebvre

Les objectifs d'une politique intégrée favorisant le développement des communautés

La politique intégrée est un cadre de référence municipal qui vise à regrouper, harmoniser et coordonner l'ensemble des politiques, orientations et actions touchant les citoyens, dans une perspective globale, inclusive et cohérente. Elle repose sur une approche de développement de la vitalité territoriale qui reconnaît l'interdépendance des réalités sociales, des groupes d'âge et des milieux de vie, et qui favorise la concertation, la participation citoyenne et la mobilisation des acteurs du territoire.

La politique permet d'assurer une continuité entre les interventions destinées aux personnes âgées, aux familles, aux jeunes et aux nouveaux arrivants, tout en soutenant une vision commune du bien-être collectif et du développement de la communauté.

La politique intégrée a pour objectifs de:

1

Assurer une cohérence des actions municipales en regroupant et en alignant les différentes politiques et initiatives touchant les citoyens, afin d'éviter le travail en silo et de maximiser l'impact des interventions.

2

Favoriser le développement des communautés à l'échelle municipale en améliorant les conditions de vie, en renforçant les liens sociaux et en réduisant les inégalités, grâce à une action collective impliquant la municipalité, les citoyens, les organismes et les institutions.

3

Adopter une approche multigénérationnelle et inclusive, en tenant compte des besoins, des réalités et des contributions des personnes à toutes les étapes de la vie, et encourageant la solidarité intergénérationnelle et les échanges interculturels.

4

Soutenir la participation citoyenne en suscitant l'implication des citoyens dans les démarches de consultation, de réflexion et d'action collective liées à leur milieu de vie.

5

Renforcer la concertation des acteurs du milieu en appui au dialogue, au partage des expertises et à la coordination des actions en réponse aux enjeux du territoire.

6

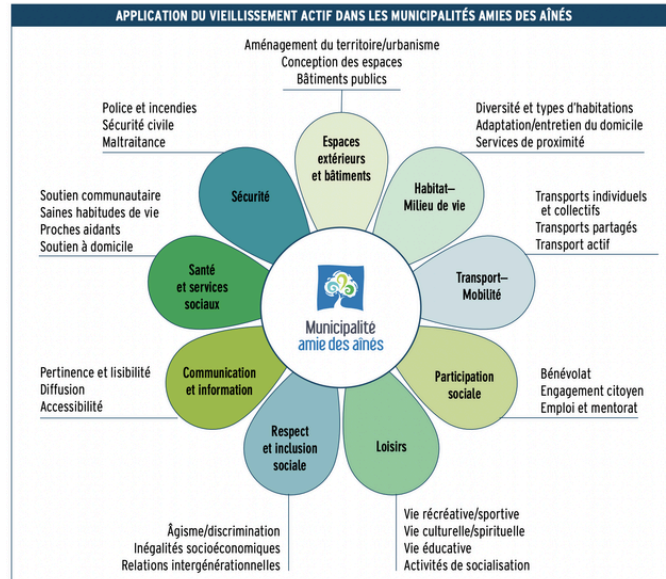
Optimiser l'utilisation des ressources municipales et communautaires par une planification intégrée, durable et adaptée aux réalités locales.

Cette approche intégrée est donc un levier puissant permettant aux acteurs du milieu et plus particulièrement aux municipalités de répondre, dans la limite de leurs attributions et de leurs capacités organisationnelles, aux besoins et aux préoccupations de l'ensemble de leurs citoyens.

Elle leur permet de proposer des solutions concrètes, inclusives et multi-âges afin de soutenir le développement de leur milieu de vie et l'attractivité de leur territoire.

Les objectifs d'une politique MADA

La politique Municipalité amie des aînés (MADA) vise à aider la municipalité à mieux tenir compte du vieillissement de sa population et à créer un milieu de vie où les personnes âgées peuvent vivre en sécurité, demeurer actives et participer pleinement à la vie collective.



La politique Municipalité amie des aînés a pour objectifs de :

1

Mieux comprendre et reconnaître les besoins des personnes âgées, en tenant compte de la diversité de leurs situations, de leurs capacités et de leurs parcours de vie.

2

Combattre l'âgisme, en favorisant un regard positif sur le vieillissement et en valorisant l'apport des personnes âgées à la communauté.

3

Adapter les politiques, les services, les infrastructures et les aménagements municipaux afin qu'ils soient accessibles, sécuritaires et répondent aux réalités des personnes âgées.

4

Intégrer la réalité des aînés dans l'ensemble de l'action municipale, en adoptant une approche globale et cohérente qui tient compte du vieillissement de la population dans toutes les décisions.

5

Encourager la participation sociale et citoyenne des personnes âgées, en leur offrant des occasions de s'impliquer, de s'exprimer et de contribuer aux réflexions et aux actions qui concernent leur milieu de vie.

6

Favoriser la concertation et la solidarité entre les générations, en mobilisant les citoyens de tous les âges ainsi que les partenaires du milieu afin de créer une communauté inclusive et respectueuse des personnes âgées.

Les objectifs d'une politique famille

La politique famille est un cadre d'intervention municipal visant à soutenir les familles à toutes les étapes de leur parcours de vie, en reconnaissant leur rôle central dans le dynamisme et la vitalité de la communauté. Elle s'adresse à l'ensemble des familles, dans leur diversité de formes et de réalités, et met l'accent sur la parentalité, l'enfance et l'environnement familial.

Par cette politique, la municipalité affirme sa volonté de créer des conditions favorables à l'établissement, à l'enracinement et à l'épanouissement des familles sur son territoire. Elle oriente l'action municipale afin que les services, les infrastructures, les loisirs et les aménagements contribuent à un milieu de vie sécuritaire, accessible et stimulant pour les enfants et leurs parents, tout en tenant compte des réalités quotidiennes des familles.

La politique famille a pour objectifs de :

1

Reconnaître et valoriser la contribution des familles

Reconnaître les familles comme un pilier essentiel du dynamisme social, économique et communautaire de la municipalité, et affirmer leur rôle dans la vitalité et l'attractivité du milieu.

2

Créer un milieu de vie favorable au développement des enfants et des parents

Offrir des environnements sécuritaires, accessibles et stimulants qui soutiennent le développement global des enfants et favoriser des conditions propices à la parentalité.

3

Être à l'écoute des besoins des familles

Avoir en tête et à cœur le mieux-être des familles afin de créer un climat et un milieu de vie à leur image.



Les objectifs d'une politique jeunesse

La politique jeunesse est un cadre d'intervention municipal visant à reconnaître les jeunes comme des acteurs à part entière du développement de la communauté et à soutenir leur parcours vers l'autonomie, l'engagement et la participation citoyenne. Elle s'adresse principalement aux jeunes âgés de 12 à 35 ans, dans une perspective souple et inclusive, tenant compte des différentes réalités, transitions et défis vécus à cette étape de la vie.

Par cette politique, la municipalité affirme sa volonté de créer un milieu de vie stimulant, sécuritaire et inclusif, propice à l'épanouissement personnel, social et collectif des jeunes. Elle vise à favoriser leur bien-être, leur persévérance scolaire, leur employabilité, leur accès à des activités culturelles, sportives et communautaires, ainsi que leur participation à la vie démocratique locale.



La politique jeunesse a pour objectifs de :

1

Reconnaître et valoriser la place des jeunes dans la communauté, en favorisant leur participation à la vie citoyenne, communautaire et démocratique, et en encourageant l'expression de leurs idées et de leurs initiatives.

2

Soutenir le bien-être et le développement global des jeunes, en contribuant à un environnement sécuritaire et favorable à l'adoption de saines habitudes de vie et au développement des compétences sociales.

3

Favoriser la persévérance scolaire et les parcours de réussite, en soutenant des actions qui contribuent à la motivation, à l'engagement et à la réussite éducative des jeunes.

4

Encourager l'employabilité et l'autonomie des jeunes, en tenant compte des enjeux liés à l'accès au travail, à l'entrepreneuriat, à la relève et aux transitions vers la vie adulte.

5

Offrir des occasions d'engagement, de loisirs et de participation culturelle, afin de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu et de favoriser leur enracinement dans la communauté.

Les objectifs d'une politique favorisant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants

Une politique favorisant l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants est un cadre d'intervention municipal visant à outiller les municipalités dans la mise en place de bonnes pratiques d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants. Cette politique permet également de les soutenir dans leur processus en vue de leur pleine intégration à la vie communautaire, sociale et économique dans leur communauté.

Par cette politique, la municipalité affirme sa volonté de mettre en œuvre les conditions favorables dans le milieu par la mise en place d'actions et d'outils pour soutenir leur enracinement.

La notion de nouveaux arrivants s'applique ici aux personnes issues de l'immigration nouvellement arrivées sur le territoire. Elle peut également s'appliquer plus largement à toute nouvelle personne venant s'établir, originaire du milieu ou non, n'ayant pas un cercle de soutien naturel permettant son intégration rapide à la communauté.

La politique favorisant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants a pour objectifs de :

1

Assurer la préparation du milieu et la sensibilisation à l'interculturalité

Pour les municipalités et leurs employés, mais également auprès de l'ensemble de la population, afin de répondre aux interrogations, de mettre fin aux préjugés et d'assurer une intégration harmonieuse et solidaire des personnes issues de l'immigration.

2

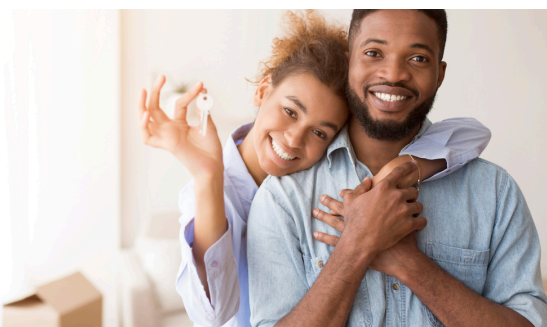
Soutenir l'inclusion et la reconnaissance des nouveaux arrivants dans le milieu.

Mettre en place un certain nombre d'actions, d'outils et de services permettant la pleine intégration des nouveaux arrivants et valoriser leur apport à la collectivité.

3

Créer un milieu de vie attractif et favorable à l'établissement durable des nouveaux arrivants.

Offrir un milieu de vie inclusif et favorable à la participation des nouveaux arrivants à la vie démocratique, culturelle, sociale et communautaire, favorisant le développement de leur sentiment d'appartenance et assurant leur rétention sur le long terme.



Les 9 champs d'intervention de la présente politique

Participation sociale	1
Respect et inclusion sociale	2
Habitat et milieu de vie	3
Santé et services sociaux	4
Transport et mobilité	5
Sécurité	6
Loisirs	7
Espaces extérieurs et bâtiments	8
Communication et information	9

Participation sociale

Bénévolat, engagement citoyen, emploi pour diverses clientèles et mentorat

La participation sociale constitue un levier essentiel du développement des communautés. Elle permet aux citoyens de s'impliquer activement dans la vie collective par le bénévolat, l'engagement citoyen,

l'emploi et le mentorat, tout en valorisant leurs connaissances, leurs compétences et leur expérience.

Dans le cadre de la politique intégrée, la municipalité reconnaît que la participation sociale favorise la connectivité sociale, le sentiment d'utilité, la transmission intergénérationnelle et le renforcement du tissu social, en tenant compte des réalités et des aspirations des personnes âgées, des familles, des jeunes et des nouveaux arrivants.

Clientèles	Besoins	Orientations
Aînés	• Occasions de bénévolat et d'engagement citoyen valorisant l'expérience • Maintien d'un rôle social actif et reconnu • Possibilités de mentorat et, lorsque souhaité, de participation au marché du travail	• Soutenir des initiatives favorisant le bénévolat et l'engagement des personnes âgées • Valoriser le mentorat et la transmission des savoirs entre générations • Faciliter des conditions d'engagement adaptées favorisant la rétention et la reconnaissance
Familles	• Possibilités d'engagement compatibles avec les réalités familiales • Occasions de participation citoyenne et communautaire accessibles • Environnements favorisant l'implication parentale et collective	• Encourager des formes d'engagement souples et inclusives • Soutenir des initiatives communautaires favorisant l'implication des familles • Reconnaître la contribution citoyenne des parents et des proches aidants
Jeunesse	• Occasions d'engagement citoyen, de bénévolat et de participation démocratique • Accès à des expériences favorisant l'employabilité et le développement des compétences	• Favoriser l'engagement des jeunes dans la vie communautaire et citoyenne • Soutenir des expériences de bénévolat et d'emploi valorisantes • Encourager le mentorat intergénérationnel et l'apprentissage par l'engagement
Nouveaux arrivants	• Occasions d'implication favorisant l'intégration sociale • Accès à des réseaux communautaires et citoyens • Possibilités de bénévolat, de mentorat et d'engagement facilitant l'inclusion	• Faciliter l'accès à des activités de participation sociale et citoyenne • Encourager des initiatives favorisant les rencontres et les échanges • Soutenir le mentorat et l'implication communautaire comme leviers d'intégration

Respect et inclusion sociale

Âgisme, discrimination, inégalités socio-économiques, relations intergénérationnelles

Le respect et l'inclusion sociale constituent des fondements essentiels d'une communauté solidaire et équitable. Ils reposent sur la reconnaissance de la dignité de chaque personne, la lutte contre l'âgisme, les discriminations et les inégalités socioéconomiques, ainsi que sur la valorisation des relations intergénérationnelles.

Dans le cadre de la politique intégrée, la municipalité reconnaît que des milieux respectueux et inclusifs favorisent la participation sociale, l'accès équitable aux services, le respect des droits et le sentiment d'appartenance des personnes aînées, des familles, des jeunes et des nouveaux arrivants.

Clientèles	Besoins	Orientations
Aînés	- Être traitées avec respect, considération et courtoisie - Être protégées contre l'âgisme, les préjugés et la stigmatisation - Accès équitable aux services, aux activités et aux programmes - Activités abordables limitant l'isolement social	- Lutter contre l'âgisme et promouvoir une image positive du vieillissement - Favoriser des pratiques respectueuses dans les services, commerces et lieux publics - Soutenir l'accessibilité économique aux activités et programmes - Encourager la participation sociale des personnes aînées afin de réduire l'isolement
Familles	- Milieux de vie respectueux et inclusifs - Reconnaissance des réalités diverses et des conditions socioéconomiques - Accès équitable aux services et activités	- Développer une offre de loisirs adaptée aux réalités familiales - Favoriser des activités encourageant la participation parent-enfant - Soutenir l'accès aux activités culturelles, sportives et éducatives pour tous
Jeunesse	- Reconnaissance et respect de leur place dans la communauté - Milieux exempts de discrimination et de stéréotypes - Relations intergénérationnelles positives et valorisantes	- Promouvoir le respect, l'inclusion et l'égalité des chances - Encourager les échanges et les projets intergénérationnels - Soutenir des initiatives favorisant l'expression, la participation et l'engagement des jeunes
Nouveaux arrivants	- Accueil respectueux et exempt de discrimination - Compréhension des normes, valeurs et codes sociaux du milieu - Occasions de créer des liens sociaux et communautaires	- Sensibiliser la communauté à la diversité culturelle et à l'inclusion - Favoriser des espaces de rencontre et de dialogue interculturel - Soutenir des initiatives contribuant à l'intégration sociale et au sentiment d'appartenance

Habitat et milieu de vie

Diversité des types d'habitation, adaptation et entretien du domicile, services de proximité

L'habitat et le milieu de vie jouent un rôle central dans la qualité de vie, l'autonomie et le bien-être de la population. La diversité des types d'habitation, l'adaptation et l'entretien du domicile ainsi que l'accès à des services de proximité contribuent directement à la capacité des citoyens de demeurer dans leur milieu de vie et d'y évoluer à long terme.

Dans le cadre de la politique intégrée, la municipalité reconnaît l'importance de soutenir une offre résidentielle diversifiée et adaptée aux réalités du territoire. Elle valorise des conditions favorables au maintien à domicile, à la sécurité et au confort des milieux, notamment par des actions liées à l'adaptation des logements, à l'entretien des habitations et à l'amélioration du cadre bâti.

La municipalité accorde également une attention particulière à la proximité des services essentiels, des commerces et des équipements collectifs, afin de favoriser l'autonomie, de réduire les déplacements contraignants et de renforcer le sentiment d'appartenance au milieu.

Clientèles	Besoins	Orientations
Ensemble de la population	- Logements accessibles, sécuritaires et abordables - Proximité des services essentiels - Milieux favorisant l'appartenance et la stabilité	- Diversifier l'offre résidentielle - Favoriser le maintien à domicile - Planifier la proximité des services - Créer des milieux inclusifs et sécuritaires
Aînés	- Logements adaptés et sécuritaires - Maintien à domicile - Accès rapide aux services	- Contribuer au développement de logements adaptés/évolutifs - Soutenir l'adaptation et l'entretien du domicile - Favoriser des milieux résidentiels près des services
Familles	- Logements fonctionnels - Quartiers sécuritaires - Proximité des services essentiels et communautaires	- S'assurer d'offrir une diversité de logements familiaux - Favoriser des quartiers conviviaux - Soutenir la stabilité résidentielle
Jeunesse	- Logements abordables - Milieux attrayants - Proximité études, emploi, loisirs	- Rendre l'offre résidentielle accessible aux jeunes adultes - Encourager l'autonomie et l'engagement - Soutenir l'établissement durable
Nouveaux arrivants	- Logements disponibles et de qualité - Compréhension du marché locatif - Milieux accueillants	- Faciliter l'accès à l'information logement/services - Favoriser l'inclusion résidentielle - Encourager l'enracinement durable

Santé et services sociaux

Soutien communautaire, soutien à domicile, proches aidants, saines habitudes de vie

La santé et les services sociaux constituent des déterminants essentiels de la qualité de vie, de l'autonomie et du bien-être de la population. Le soutien communautaire, le soutien à domicile, l'accompagnement des proches aidants et la

promotion des saines habitudes de vie (SHV) contribuent à prévenir la perte d'autonomie, à réduire l'isolement et à favoriser un mieux-être durable.

Dans le cadre de la politique intégrée, la municipalité reconnaît l'importance d'agir en complémentarité avec les partenaires du milieu afin de répondre aux besoins des personnes âgées, des familles, des jeunes et des nouveaux arrivants, dans une approche préventive, inclusive et adaptée aux réalités locales.

Clientèles	Besoins	Orientations
Aînés	- Accès à des services de soutien communautaire et de soutien à domicile - Maintien de l'autonomie et de la qualité de vie - Soutien et reconnaissance des proches aidants - Accès à des activités favorisant les saines habitudes de vie	- Soutenir les initiatives favorisant le maintien à domicile - Collaborer avec les partenaires pour améliorer l'accès aux services de proximité - Reconnaître et soutenir les proches aidants - Promouvoir des activités contribuant au bien-être et aux saines habitudes de vie
Familles	- Accès à des services de soutien adaptés aux réalités familiales - Soutien aux parents et aux proches aidants - Environnements favorables aux saines habitudes de vie	- Soutenir des actions favorisant le bien-être des familles - Faciliter l'accès à l'information et aux ressources de soutien - Encourager des milieux de vie favorables aux saines habitudes de vie
Jeunesse	- Accès à des environnements favorisant la santé globale - Soutien au bien-être physique, mental et social - Occasions d'adopter et de maintenir des saines habitudes de vie	- Promouvoir des initiatives favorisant la santé et le bien-être des jeunes - Soutenir des actions de prévention et de promotion des saines habitudes de vie - Encourager des milieux favorables à l'équilibre et au développement global
Nouveaux arrivants	- Accès à l'information sur les services de santé et les ressources disponibles - Soutien à l'adaptation et à l'intégration dans le réseau de services - Environnements favorables au bien-être et à la santé	- Faciliter l'accès à l'information et à l'orientation vers les services - Collaborer avec les partenaires pour soutenir l'intégration et le bien-être - Promouvoir des actions favorisant la santé globale et les saines habitudes de vie

Transport et mobilité

Transports individuels, collectifs, partagés, actifs

Le transport constitue un déterminant essentiel de la qualité de vie, de l'autonomie et de la participation sociale. L'accès à des modes de transport individuels, collectifs, partagés et actifs permet aux citoyens de se déplacer pour répondre à leurs besoins quotidiens, accéder aux services, participer à la vie communautaire et maintenir des liens sociaux.

Dans le cadre de la politique intégrée, la municipalité reconnaît que les besoins en mobilité varient selon les réalités des personnes âgées, des familles, des jeunes

et des nouveaux arrivants, particulièrement en milieu rural.

Elle s'engage à soutenir des solutions de transport accessibles, sécuritaires et adaptées, en collaboration avec les partenaires du milieu, notamment la MRC, afin de favoriser l'autonomie, l'inclusion et la réduction de l'isolement.

La municipalité valorise le développement de solutions de transport partagé, incluant le projet de voitures électriques partagées, ainsi que la complémentarité entre transport collectif, transport individuel et transport actif. Par une planification concertée et durable, elle contribue à améliorer la mobilité de l'ensemble de la population tout en favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Clientèles	Besoins	Orientations
Aînés	• Accès à des modes de transport sécuritaires et fiables • Maintien de l'autonomie et réduction de l'isolement • Alternatives à l'automobile personnelle	• Soutenir le transport collectif et le transport partagé adapté • Favoriser l'accès aux services essentiels et aux activités sociales • Développer des solutions de mobilité de proximité en collaboration avec la MRC
Familles	• Milieux de vie sécuritaires et fonctionnels • Espaces adaptés aux enfants et à la vie familiale • Proximité des services, des loisirs et des équipements	• Favoriser la complémentarité entre transport individuel, collectif et partagé • Soutenir des solutions facilitant la conciliation famille-travail-vie personnelle • Encourager l'utilisation sécuritaire du transport actif pour les déplacements de proximité
Jeunesse	• Autonomie dans les déplacements • Accès aux lieux d'études, de travail, de loisirs et de socialisation • Modes de transport abordables et durables	• Encourager le transport actif (marche, vélo) lorsque possible • Soutenir l'accès au transport collectif et au transport partagé • Favoriser des solutions innovantes et écologiques, incluant les voitures électriques partagées
Nouveaux arrivants	• Compréhension des options de transport disponibles • Accès aux services, à l'emploi et aux activités communautaires • Réduction des obstacles liés à l'absence de véhicule personnel	• Faciliter l'accès à l'information sur les services de transport • Soutenir des solutions de transport partagé et collectif • Favoriser une mobilité inclusive contribuant à l'intégration et à l'enracinement

Sécurité

Police, incendies, sécurité civile, maltraitance

La sécurité est un déterminant essentiel du sentiment de bien-être, de la qualité de vie et de la participation citoyenne. Elle englobe la sécurité publique, la sécurité incendie, la sécurité civile ainsi que la prévention de la maltraitance et des situations à risque.

Dans le cadre de la politique intégrée, la municipalité reconnaît l'importance d'offrir des milieux de vie sécuritaires, rassurants et adaptés, en tenant compte des réalités des personnes âgées, des familles, des jeunes et des nouveaux arrivants, et en favorisant la prévention, l'information et la collaboration avec les partenaires du milieu.

Clientèles	Besoins	Orientations
Aînés	• Sentiment de sécurité dans les milieux de vie et les espaces publics • Protection contre la maltraitance, la fraude et l'abus • Accès à une information claire sur les mesures de sécurité et d'urgence	• Renforcer la prévention de la maltraitance et des situations de vulnérabilité • Adapter les mesures de sécurité civile aux réalités des personnes âgées • Favoriser la diffusion d'information rassurante et accessible en matière de sécurité
Familles	• Milieux de vie sécuritaires pour les enfants et les parents • Prévention des risques domestiques, routiers et communautaires • Accès à de l'information sur la sécurité et les mesures d'urgence	• Soutenir des actions de prévention en matière de sécurité familiale • Collaborer avec les partenaires pour renforcer la sécurité des quartiers • Diffuser de l'information adaptée aux réalités des familles
Jeunesse	• Milieux sécuritaires favorisant la socialisation et les déplacements • Prévention des comportements à risque et des situations de violence • Accès à de l'information et à des ressources de soutien	• Soutenir des actions de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes • Favoriser des environnements sécuritaires dans les lieux fréquentés par la jeunesse • Encourager des initiatives favorisant des comportements responsables et sécuritaires
Nouveaux arrivants	• Compréhension des règles, normes et services liés à la sécurité • Sentiment de sécurité dans les milieux de vie et les espaces publics • Accès à l'information sur les services d'urgence et de protection	• Faciliter l'accès à l'information sur les services de police, d'incendie et de sécurité civile • Adapter les messages de prévention pour favoriser la compréhension et l'intégration • Favoriser un climat de confiance et de sécurité au sein de la communauté

Loisirs

Vie récréative et sportive, vie culturelle, vie éducative

Les loisirs, qu'ils soient récréatifs, sportifs, culturels ou éducatifs, contribuent directement à la qualité de vie, au bien-être et à la participation sociale des citoyens. Ils favorisent les saines habitudes de vie, le développement

personnel, les apprentissages tout au long de la vie et le renforcement des liens sociaux.

Dans le cadre de la politique intégrée, la municipalité reconnaît l'importance d'offrir une offre de loisirs accessible, diversifiée et inclusive, adaptée aux réalités des personnes âgées, des familles, des jeunes et des nouveaux arrivants, et favorisant l'engagement, l'expression et le sentiment d'appartenance.

Clientèles	Besoins	Orientations
Aînés	• Activités récréatives et sportives adaptées aux capacités • Accès à une offre culturelle et éducative stimulante • Occasions de socialisation favorisant le maintien de l'autonomie	• Offrir des activités de loisirs adaptées et sécuritaires • Favoriser l'accès à des activités culturelles et éducatives accessibles • Soutenir des initiatives favorisant la participation sociale et intergénérationnelle
Familles	• Activités récréatives et sportives accessibles et abordables • Loisirs favorisant la participation familiale • Accès à une offre culturelle et éducative de proximité	• Développer une offre de loisirs adaptée aux réalités familiales • Favoriser des activités encourageant la participation parent-enfant • Soutenir l'accès aux activités culturelles, sportives et éducatives pour tous
Jeunesse	• Activités sportives, culturelles et éducatives attractives • Espaces favorisant l'expression, la créativité et l'engagement • Occasions de développement des compétences et des talents	• Encourager la participation des jeunes aux activités de loisirs • Soutenir des initiatives favorisant la créativité, l'expression et l'apprentissage • Offrir des milieux stimulants favorisant l'engagement et le sentiment d'appartenance
Nouveaux arrivants	• Accès à des activités de loisirs favorisant l'intégration sociale • Découverte de la culture locale et du milieu de vie • Occasions de rencontres et d'échanges	• Faciliter l'accès aux activités récréatives, sportives, culturelles et éducatives • Utiliser les loisirs comme levier d'intégration et d'inclusion • Favoriser des activités encourageant les échanges interculturels et la participation communautaire

Espaces extérieurs et bâtiments

Aménagement du territoire / urbanisme,
conception des espaces, bâtiments publics

Les espaces extérieurs et les bâtiments publics constituent des lieux essentiels de vie collective, de services et de rencontres. Leur aménagement et leur conception influencent directement la mobilité, l'autonomie, la sécurité et la participation citoyenne.

Dans le cadre de la politique intégrée, la municipalité reconnaît l'importance de développer des environnements accessibles, sécuritaires et inclusifs, adaptés aux réalités des personnes âgées, des familles, des jeunes et des nouveaux arrivants, et favorisant l'appropriation des lieux et le sentiment d'appartenance.

Clientèles	Besoins	Orientations
Aînés	• Milieux sécuritaires et accessibles • Espaces publics favorisant l'autonomie et la mobilité • Bâtiments publics adaptés aux capacités fonctionnelles	• Intégrer l'accessibilité universelle dans la conception des espaces et des bâtiments publics • Favoriser des aménagements sécuritaires, lisibles et conviviaux • Soutenir le maintien à domicile et la proximité des services
Familles	• Milieux de vie sécuritaires et fonctionnels • Espaces adaptés aux enfants et à la vie familiale • Proximité des services, des loisirs et des équipements	• Concevoir des espaces publics favorables aux familles et aux enfants • Intégrer les besoins familiaux dans l'aménagement du territoire • Soutenir des milieux résidentiels propices à la vie de quartier
Jeunesse	• Espaces publics attrayants et inclusifs • Lieux de rassemblement, d'activités et d'expression • Milieux favorisant l'autonomie et l'engagement	• Aménager des espaces publics stimulants et polyvalents • Favoriser l'appropriation des lieux par les jeunes • Soutenir des environnements propices aux activités sportives, culturelles et sociales
Nouveaux arrivants	• Milieux accueillants et compréhensibles • Accès facile aux bâtiments et services publics • Espaces favorisant les rencontres et l'intégration	• Concevoir des espaces publics inclusifs et accessibles • Faciliter l'orientation et l'accès aux bâtiments publics • Favoriser des lieux de socialisation contribuant à l'intégration et au sentiment d'appartenance

Communication et information

Pertinence, lisibilité, diffusion, accessibilité

L'information et la communication constituent un levier essentiel au bien-être, à l'inclusion et à la participation citoyenne. Un accès clair, fiable et adapté à l'information permet aux citoyens de mieux connaître les services, les ressources, les activités et les décisions qui influencent leur milieu de vie, et de faire des choix éclairés en fonction de leurs besoins.

Dans le cadre de la politique intégrée, la municipalité reconnaît que les besoins en information varient selon les clientèles et les réalités vécues. Elle s'engage à adapter ses pratiques de communication afin de rejoindre efficacement les personnes âgées, les familles, des jeunes et les nouveaux arrivants, en tenant compte de l'âge, de la langue, du niveau de littératie et de l'accès aux technologies.

La municipalité privilégie une diversité de moyens de communication (imprimés, numériques, médias sociaux, affichage et partenariats avec les organismes du milieu) et porte une attention particulière à la lisibilité, à la clarté du langage et à l'accessibilité de l'information. Par une diffusion inclusive et cohérente, elle favorise la participation citoyenne, la concertation et le sentiment d'appartenance à la communauté.

Clientèles	Besoins	Orientations
Aînés	• Information claire, simple et rassurante • Formats accessibles et diversifiés • Soutien à la compréhension et à l'autonomie	• Privilégier des communications lisibles et adaptées • Multiplier les canaux non numériques et hybrides • Faciliter l'accès à l'information municipale et communautaire
Familles	• Information pratique, centralisée et facile d'accès • Contenus liés aux services, loisirs, garde et conciliation	• Regrouper l'information utile aux familles • Adapter les messages aux réalités du quotidien familial • Favoriser une diffusion claire et efficace des services disponibles
Jeunesse	• Communications dynamiques, actuelles et numériques • Espaces d'expression, d'engagement et de participation	• Utiliser des outils numériques et interactifs • Valoriser la participation et les initiatives jeunesse • Favoriser un sentiment d'appartenance au milieu
Nouveaux arrivants	• Information claire, structurée et accueillante • Compréhension du milieu, des services et des codes locaux	• Faciliter l'accès à l'information essentielle à l'intégration • Adapter le langage et les supports de communication • Soutenir l'accueil et l'inclusion dans la communauté

Les clientèles visées - définitions



LA FAMILLE

La famille regroupe des personnes liées par des liens biologiques ou sociaux. Elle peut prendre différentes formes et évoluer au fil du temps. La famille joue un rôle essentiel dans le soutien, l'éducation, la transmission des valeurs et le bien-être des personnes, à toutes les étapes de la vie.



LES PERSONNES ÂÎNÉES

Les personnes âgées sont des citoyens à part entière. Elles possèdent une expérience de vie et des compétences qui contribuent au bien-être de la communauté. Elles peuvent s'impliquer activement dans la vie sociale, communautaire et citoyenne.



LA JEUNESSE

La jeunesse regroupe les jeunes de 12 à 35 ans vivant une période de transition vers l'autonomie, en passant de l'adolescence à la vie de jeune adulte. Cette étape de vie comprend la formation, l'emploi, l'engagement et l'intégration dans la communauté. Les jeunes sont des acteurs importants du développement et de la vitalité du milieu.



LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sont des personnes récemment établies dans la communauté. Ils peuvent être issus de l'immigration ou provenir d'autres régions. Leur accueil et leur intégration favorisent l'ouverture, la diversité et le développement de la municipalité.

Les principes directeurs

Les consultations tenues en 2024 et en 2025 ont permis de recueillir les préoccupations des citoyens. Au nombre de sept, les principes directeurs regroupent les préoccupations des municipalités, de la MRC et des partenaires territoriaux, dans une perspective intégrée.

1

L'accessibilité universelle pour favoriser l'autonomie de toutes les clientèles visées

Faciliter l'accessibilité aux lieux publics et à l'information permet aux aînés, aux familles, aux jeunes et aux nouveaux arrivants de profiter pleinement des ressources disponibles et de participer de façon autonome à la vie collective.

2

La flexibilité et l'adaptation pour répondre aux besoins évolutifs

En demeurant attentive aux réalités vécues par les divers publics, l'approche intégrée s'inscrit dans un processus continu et évolutif. Les interventions doivent pouvoir s'adapter aux réalités et aux événements vécus par les aînés, les familles, les jeunes et les nouveaux arrivants.

3

La population au cœur des décisions municipales

La municipalité doit s'assurer que les interventions ciblées permettent un développement cohérent et durable des milieux en plaçant sa population au cœur des décisions municipales. Ainsi, chacune des municipalités met sa couleur et son dynamisme dans la mise en œuvre de la politique. Elles doivent donc assurer un leadership, par l'intermédiaire de l'élu responsable, en intégrant les besoins citoyens dans la planification de leurs activités.

4

Le partenariat et la concertation pour agir ensemble

Reconnaître que l'ampleur des interventions auprès des aînés, des familles, des jeunes et des nouveaux arrivants dépasse les seules compétences municipales. Par conséquent, la municipalité reconnaît la nécessité de mettre en commun l'expertise et les ressources présentes dans le milieu, d'encourager et de participer à la coordination des efforts entre les différents partenaires, notamment pour assurer la sécurité, l'attraction et la rétention de sa population.

5

La diversité des clientèles visées

Le fait d'inclure tous les publics dans la présente politique est une force et permet de répondre aux spécificités des aînés, des familles, des jeunes et des nouveaux arrivants, tout en ayant le souci d'adresser et de réfléchir aux enjeux communs de façon structurante.

6

La contribution aux environnements favorables à la qualité de vie

Les municipalités sont des actrices clés dans la création de conditions favorables au bien-être de la population. Selon leur vision propre, elles aménagent des milieux de vie adaptés, en harmonie avec leur environnement, tout en valorisant les saines habitudes de vie. Les conseils municipaux disposent de leviers et peuvent s'y appuyer pour faire évoluer leurs milieux, notamment en réponse aux défis liés aux changements climatiques, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie.

7

Des espaces publics animés au service de la vitalité territoriale

Viser l'occupation optimale et la mise en valeur des espaces publics en assurant des aménagements polyvalents et adaptés aux besoins évolutifs de l'ensemble des clientèles. En favorisant leur animation, leur appropriation et leur utilisation en toutes saisons, les municipalités renforcent l'attractivité du territoire, stimulent la participation citoyenne et consolident des milieux de vie mobilisateurs.

Portrait de la municipalité



**Saint-Eugène-
d'Argentenay**



Le profil socio-démographique

En 2021, selon le recensement canadien, 485 personnes habitaient la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay. De ce nombre, 47 % étaient des femmes et 54 % des hommes. On estime que la population de la municipalité en 2026 est de 476 personnes. Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population par groupe d'âges.

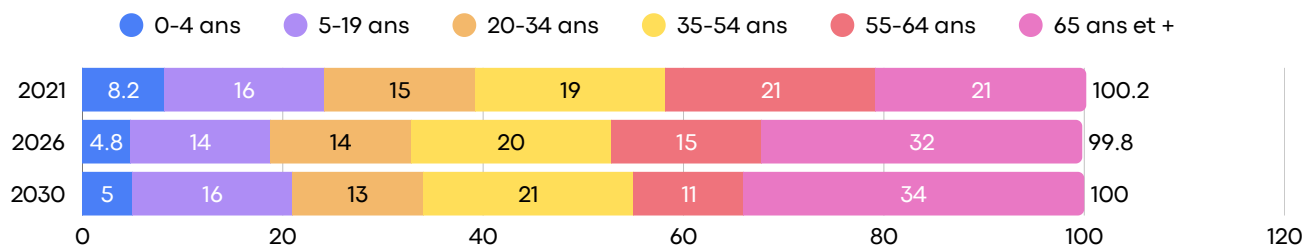
TABLEAU 1 - Répartition de la population de la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay, par groupes d'âge, 2021, 2026

	2021	2026 (estimations)
0-4 ans	40	23
5-19 ans	80	68
20-34 ans	75	68
35-54 ans	90	96
55-64 ans	100	71
65 ans et +	100	150

Source : Statistique Canada, Recensement canadien 2021. Institut de la statistique du Québec, Population selon le groupe d'âge et le sexe, scénarios de 2025, MUNICIPALITÉ du Québec, 2021-2051.

À moins d'un changement démographique important, on prévoit que la population sera de 464 habitants en 2030. Le vieillissement de la population est marqué dans la municipalité. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus devrait passer de 21 % en 2021, à 34 % en 2030. À l'inverse, la proportion de jeunes de 0 à 4 ans devrait diminuer de 3,2 %. Il y aurait également une diminution importante chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, passant de 21 % à 11 %.

FIGURE 1 - Évolution de la population de la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay par groupes d'âges, 2021, 2026 et 2030



Source : Statistique Canada, Recensement canadien 2021. Institut de la statistique du Québec, Population selon le groupe d'âge et le sexe, scénarios de 2025, MUNICIPALITÉ du Québec, 2021-2051.

Note importante :

En raison de la petite population des municipalités et de l'arrondissement aléatoire fait dans le recensement (arrondi à +/- 5), il est possible que le total des pourcentages ne soit pas de 100.

Le portrait des aînés

55 ans et +

La proportion de personnes âgées de 55 ans et plus dans la municipalité était de 41 % en 2021. Cette proportion est plus faible que celle de la MRC. Dans la municipalité ainsi que dans la MRC et la région, la proportion de personnes âgées de 55 ans et plus est en hausse comparativement à 2016.

Répartition

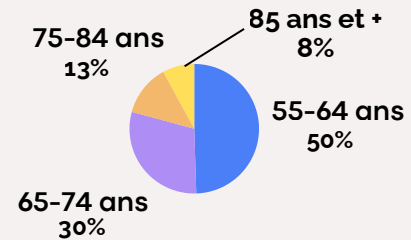
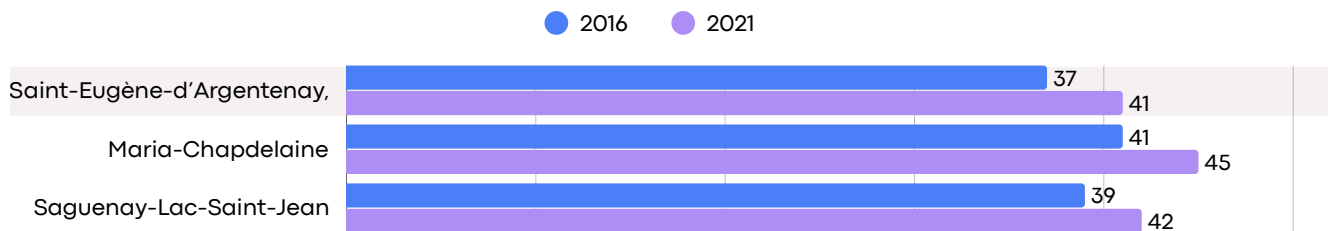


FIGURE 2 - Proportion des personnes âgées de 55 ans et plus, Saint-Eugène-d'Argentenay, MRC Maria-Chapdelaine et Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2016, 2021 et répartition des personnes âgées de 55 ans et plus, Saint-Eugène-d'Argentenay, 2021 (en pourcentage %).

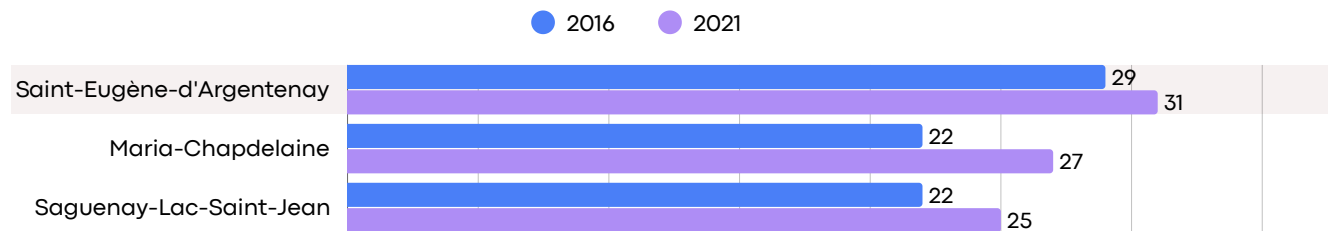


Source : Statistique Canada, Recensement canadien 2021.

65 ans et +

La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est également en augmentation par rapport à 2016 pour la municipalité, la région et le Québec. La proportion de personnes âgées est plus faible dans la municipalité que dans la MRC et la région.

Figure 3 - Proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay, MRC de Maria-Chapdelaine et Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2016 et 2021.



Source : Statistique Canada, Recensement canadien 2016 et 2021.

Le portrait des familles

Selon le recensement de 2021, on retrouvait 140 familles dans la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay. Les familles sont définies comme un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfant, ou une famille monoparentale. Il n'y a pas de restriction en ce qui concerne l'âge des enfants. On constate que le nombre de familles a diminué en 2021 par rapport à 2016 dans la municipalité. Le tableau 2 présente quelques caractéristiques concernant les familles.

TABEAU 2 - Caractéristiques des familles pour la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay, 2016 et 2021

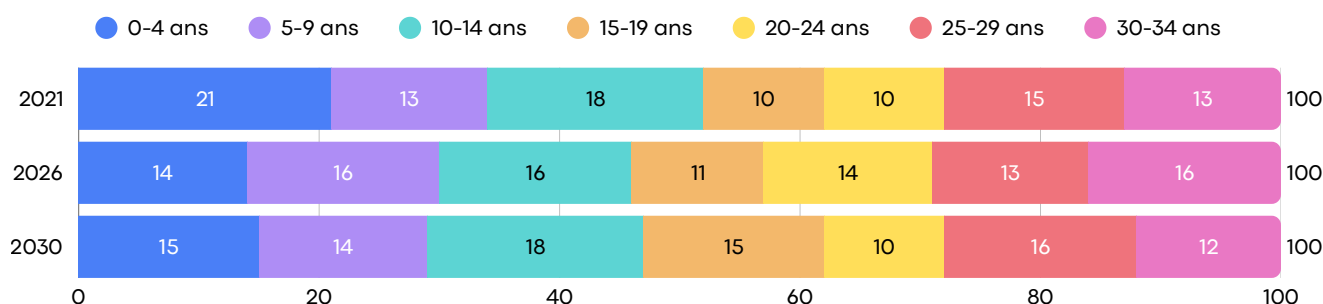
	2016	2021
Total des familles	155	140
Couples (mariés ou en union libre) avec enfant	32%	50%
Couples (mariés ou en union libre) sans enfant	52%	46%
Familles monoparentales	16%	0%
Taille moyenne des familles	2.7	3.0
Famille de 5 personnes ou +	15	10

Source : Statistique Canada, Recensement canadien 2016 et 2021.

Le portrait de la jeunesse

En 2021, les jeunes de 0 à 34 ans représentaient 40 % de la population de la municipalité, totalisant 195 jeunes. On estime que cette proportion serait de 33 % en 2030, soit 154 jeunes. Il y aurait notamment une diminution du groupe d'âges de 0 à 4 ans et une augmentation du groupe d'âges de 15 à 19 ans.

FIGURE 4 - Répartition des jeunes âgées de 0 à 34 ans selon différents groupes d'âges, municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay, 2021, 2026 et 2030



Source : Statistique Canada, Recensement canadien 2021. Institut de la statistique du Québec, Population selon le groupe d'âge et le sexe, scénarios de 2025, MUNICIPALITÉ du Québec, 2021-2051.

Le portrait des nouveaux arrivants

Il est très difficile de mesurer le nombre de nouveaux arrivants arrivés sur le territoire dans les dernières années. Nous savons qu'à la suite de la pandémie de COVID-19 de 2020, les différents gouvernements ont favorisé des démarches de recrutement de main-d'œuvre à l'international, ce qui a entraîné une augmentation considérable du nombre de nouveaux arrivants issus de l'immigration sur le territoire.

La seule source fiable de données à notre disposition est constituée des chiffres des accompagnements de l'organisme Portes ouvertes sur le Lac (POL) pour la MRC. Il est néanmoins nécessaire de se rappeler que cela ne représente pas l'ensemble des nouveaux arrivants issus de l'immigration et ne prend pas en compte les autres nouveaux arrivants non issus de l'immigration. Les municipalités de Dolbeau-Mistassini et de Normandin, considérées comme les deux principaux centres urbains, sont celles qui accueillent le plus de nouveaux arrivants.

Année	Nombre de foyers accueillis et soutenus par POL dans la MRC
2021	40
2022	61
2023	103
2024	80
2025	41

Source : Rapports annuels, Portes ouvertes sur le Lac, 2021 à 2025.

Le revenu

Le revenu est une composante importante du statut socioéconomique d'une population. Le statut socioéconomique influence les conditions de vie comme le logement et les habitudes de vie. Le tableau 4 présente des statistiques sur le revenu pour l'année civile 2020. Le revenu médian était de 34 400 \$. Le revenu médian est la valeur centrale sur l'échelle des revenus, c'est-à-dire que 50 % de la population gagne plus, et 50 % gagne moins. La proportion de ménages en situation de faible revenu selon la mesure du faible revenu après impôts (MFR-Apl) était de 11 % dans la municipalité. En 2020, la mesure du faible revenu représente, par exemple, 27 462 \$ pour une personne et 54 924 \$ pour quatre personnes.

TABLEAU 3 - Caractéristiques du revenu pour la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay, 2020.

	2020
Revenu médian après impôt	34 400 \$
Revenu médian après impôt pour les ménages de 1 personne	34 400 \$
Revenu médian après impôts des familles économiques* comptant un couple avec enfant	69 000 \$
Revenu médian après impôts des familles économiques* comptant un couple sans enfant	96 000 \$
Revenu médian après impôts pour les familles économiques* monoparentales	N.D.
Situation de faible revenu (MFR Apl)	11 %
• Chez les 65 ans et plus	N.D.

*Une famille économique désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. Peut inclure plusieurs familles vivant sous le même toit.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien 2021.

Le logement

Le logement est un important déterminant de la santé, du bien-être et de la qualité de vie des individus. Un logement de qualité offre un environnement sain et sécuritaire pour les occupants. Les personnes vivant seules et les familles monoparentales sont des populations plus vulnérables parmi les types de ménages. En 2021, on recensait 205 ménages privés dans la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay.

Les données les plus récentes sur le logement proviennent de la société canadienne d'hypothèques et de logement pour le secteur de Dolbeau-Mistassini. En octobre 2025, pour le marché locatif, le taux d'inoccupation des logements était de 0,5 % et le prix médian pour un logement de deux chambres était de 600\$ par mois.

TABEAU 4 - Caractéristiques des logements de la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay, 2021

	Propriétaires	Locataires
Nombre de ménages	180	25
Répartition (%) des logements	88%	12%
Valeur médiane des logements 2021 Valeur médiane des logements 2016	110 000 \$ 99 894 \$	
Frais de logement médians 2021 Frais de logement médians 2016	715 \$ 714 \$	440 \$(frais moyens) N.D.
Ménages dépensant plus de 30 % de leur revenu avant impôt pour les frais de logement*	0%	0%
Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement**	0%	0%

*Indicateurs d'accessibilité du logement définis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

**Le ménage vit dans un logement qui ne rencontre pas le seuil d'au moins un indicateur d'accessibilité du logement de la SCHL.

Ces ménages devraient payer plus de 30 % de leur revenu avant impôts pour être dans un logement acceptable dans leur collectivité.

N.D. : Non disponible

Source : Statistique Canada, Recensement canadien 2016 et 2021.

Plan d'action

Politique Vivre et s'épanouir à
Saint-Eugène-d'Argentenay 2026-2030



**Les actions de
Saint-Eugène-
d'Argentenay**



Participation sociale

Bénévolat | Engagement citoyen | Emploi et mentorat

Problématiques identifiées (constats) :

- Commun** : Besoin de lieux et d'occasions de rassemblement et d'implication citoyenne.
- Aînés** : Manque de relève bénévole.
- Jeunes** : Les opportunités d'emploi sont un facteur d'attraction pour les jeunes.

Objectifs :

- Renforcer la participation sociale de chaque génération : jeunes, parents, aînés.
- Soutenir et bonifier les activités de rassemblement, dont la fête de Noël.
- Valoriser les différentes formes de bénévolat et d'engagement citoyen.

	Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Nul/\$/\$\$/\$\$\$\$	2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
1	Poursuivre le soutien au local le "Relais" l'hiver et évaluer le potentiel de l'ouvrir plus longtemps dans l'année.	Leader	\$		x	x	x	x	Conseil DG		Embauche d'un surveillant (hiver) Évaluation des coûts/ressources humaines pour bonifier les horaires
2	Promouvoir l'accessibilité du Relais pour les jeunes auprès des citoyens.	Leader	\$		x	x	x	x	DG		Publication dans le journal local et la page Facebook (à l'ouverture et à la mi-saison)
3	Soutenir le centre d'action bénévole afin de les aider dans leur recrutement de transporteurs bénévoles.	Facilitatrice	\$	x	x	x	x	x	Conseil DG	Comité de transport bénévole CAB	Partage des besoins en transporteurs bénévoles dans les médias municipaux Collaboration avec le CAB

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Participation sociale (suite)

Bénévolat | Engagement citoyen | Emploi et mentorat

Problématiques identifiées (constats) :

- Commun :** Besoin de lieux et d'occasions de rassemblement et d'implication citoyenne.
- Aînés :** Manque de relève bénévole.
- Jeunes :** Les opportunités d'emploi sont un facteur d'attraction pour les jeunes.

Objectifs :

- Renforcer la participation sociale de chaque génération : jeunes, parents, aînés.
- Soutenir et bonifier les activités de rassemblement, dont la fête de Noël.
- Valoriser les différentes formes de bénévolat et d'engagement citoyen.

	Actions	Responsabilité municipale Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Coût Nul/\$/\$\$/\$\$\$\$	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
				2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
4	Bonifier l'activité de la fête de Noël pour offrir un rassemblement extérieur.	Leader	\$\$	x	x	x	x	x	Conseil DG	Comité des loisirs	Aménagement d'un espace extérieur pour la fête de Noël (sapin illuminé, décor) Une activité extérieure de Noël annuelle (illumination du sapin)
5	Partager les offres d'emploi disponibles dans le milieu.	Leader	\$	x	x	x	x	x	Municipalité		Publication dans le journal local et sur la page facebook de la municipalité
6	Organiser une activité de reconnaissance des bénévoles.	Leader	\$	x		x		x	Agente locale	Comité des loisirs	1 activité aux deux ans Nombre de bénévoles reconnus (environ 50 personnes)

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Respect et inclusion

Âgisme | Discrimination | Inégalités socioéconomiques | Relations intergénérationnelles

Problématiques identifiées (constats) :

- Commun** : Souhait que les réalités et besoins des différentes générations soient davantage considérés dans les décisions municipales.
- Aînés** : Souhait d'avoir accès à plus d'activités intergénérationnelles.

Objectifs :

- Considérer les besoins des différentes générations dans les décisions municipales.
- Diversifier les activités intergénérationnelles et favoriser le dialogue intergénérationnel.

Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
	Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Nul/\$/\$/\$/\$/\$	2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
Organiser et appuyer les initiatives citoyennes pour des activités intergénérationnelles (ex: soirées de jeux, ateliers).	Facilitatrice	\$	x	x	x	x	x	Agente locale	FADOQ Citoyens intéressés	4-5 activités (annuelles) Promotion avec angle "intergénérationnel"
Poursuivre la tenue de rencontres citoyennes pour bonifier et valider des idées d'activités ou de projets, particulièrement pour ceux qui touchent les adolescents.	Leader	Nul		x	x	x	x	Agente locale	Comités locaux	Consultation ponctuelle (sondage) Nombre de rencontres citoyennes Nombre de participants consultés

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Habitat et milieu de vie

Diversité et types d'habitation | Adaptation et entretien du domicile | Services de proximité

Problématiques identifiées (constats) :

- Commun** : Manque de logements abordables. Souhait de renforcer l'attractivité du village, notamment pour les familles avec de jeunes enfants.
- Aînés** : Besoin de logements 3 ½ et 4 ½ abordables et adaptés.
- Familles** : Besoins de logements et d'habitation alternatives plus abordables (ex. mini-maisons, coopératives). Souhait d'un accès facilité à la propriété.
- Jeunes** : Souhait de préserver l'accès à une diversité de services de proximité, dont des places en service de garde.

Objectifs :

- Diversifier et augmenter l'offre en logements, en considérant les besoins particuliers des différentes générations.
- Faciliter l'accès à la propriété (ex. terrain, maison).
- Préserver l'accès à une diversité de services de proximité et renforcer le dynamisme socioéconomique.

	Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Nul/\$/\$\$/\$\$\$\$	2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
9	Recenser les besoins en logement des aînés pour les prochaines années.	Leader	\$			x			Municipalité RQFA	Comité FADOQ	Questionnaire sur les besoins / Sondage réalisé auprès des aînés
10	Poursuivre les démarches pour faire appliquer le règlement municipal sur certains bâtiments à l'abandon.	Leader	\$	x	x	x	x	x	Conseil DG	Inspecteur en bâtiment GEANT	Poursuite de l'application des règlements
11	Soutenir la construction de logements abordables et adaptés (3 1/2, 4 1/2).	Leader	\$				x		Conseil	Promoteurs	Soutien aux promoteurs intéressés
12	Prioriser et mettre en œuvre des actions annuellement en s'inspirant de l'étude sur le logement de la MRC.	Leader	Nul	x	x	x	x	x	Conseil DG	MRC	Nombre d'actions priorisées et mises en œuvre
13	Approcher un promoteur pour la construction de logements.	Leader	\$	x	x	x	x	x	Conseil DG	Promoteurs	Contact et rencontres avec promoteurs / Projet de construction de logements
14	Poursuivre les mesures de soutien aux services et aux commerces de proximité.	Partenaire	\$	x	x	x	x	x	Conseil DG	ADS Promoteurs Bureau coordonnateur	Mesures et soutiens financiers issus de la politique de l'Association de développement (ADS)

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Santé et services sociaux

Soutien communautaire | Soutien à domicile | Proches-aidants | Saines habitudes de vie (SHV)

Problématiques identifiées (constats) :

- ● ● **Commun** : Les services de santé de proximité sont insuffisants. Importance des saines habitudes de vie.
- **Aînés** : Souhait d'une infirmière en déplacement, avec possibilité de prise de sang à domicile. Désir de se former sur les premiers soins et le défibrillateur. Le transport bénévole pour les rdv médicaux est fragilisé (traité dans Participation sociale).
- **Familles** : Besoin de soins infirmiers.

Objectifs :

- Améliorer l'accès aux services de santé de proximité.
- Renforcer les capacités de prévenir les problèmes de santé.

	Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
				2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
15	Demander au CIUSSS le retour des services en santé (infirmière, clinique mobile). ● ● ●	Facilitatrice	Nul	x					DG MRC	CIUSSS	Démarche réalisée auprès du CIUSSS
16	Offrir des cours de secourisme et de premiers soins. ●	Facilitatrice	Nul		x				DG	CIUSSS FADOQ	Sondage d'intérêt auprès des aînés Un cours de secourisme offert selon besoins
17	Faire connaître et promouvoir le lieu du défibrillateur à la population. ● ● ●	Leader	Nul	x	x	x	x	x	DG	Comités locaux	Rappel 2 fois par année dans le journal local
18	Acheter une trousse de premiers soins et la rendre accessible à la population. ● ● ●	Leader	\$	x					Municipalité	Comités locaux	Trousse achetée et accessible dans la salle de bain du camping
19	Planifier des ateliers de prévention sur différents thèmes. ●	Partenaire	\$		x	x	x		DG	CIUSSS FADOQ	Sondage d'intérêt sur les thèmes Activité organisée selon les demandes

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Transport et mobilité

Transports individuels | Collectifs | Partagés | Actifs

Problématiques identifiées (constats) :

- Commun :** Besoin de sécuriser les déplacements
- Aînés :** Insécurité piétonne (ex. trottoirs abîmés). Désir d'avoir un sentier pédestre au bord de la rivière. Souhait d'un ajout de bornes électriques.
- Familles :** Manque de transport collectif et partagé.
- Jeunes :** Priorité au transport actif. Souhait de sentier de marche/course.

Objectifs :

- Faciliter les déplacements actifs sécuritaires (toutes saisons).
- Développer le transport adapté, collectif et actif (toutes saisons).

Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
	Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Nul/\$/\$/\$/\$\$	2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
20 Réparer les trottoirs brisés.	Leader	\$\$\$	x					Travaux publics		Trottoirs réparés selon les priorités
21 Faire connaître les services et le fonctionnement du transport collectif Maria-Express.	Leader	Nul	x	x	x	x	x	DG	Maria-Express	Publication sur le fonctionnement du transport collectif
22 Évaluer la pertinence de l’ajout de bornes électriques pour les voitures et promouvoir celle existante.	Leader	Nul	x					DG	Comités locaux	Promotion de la borne actuelle (journal) Évaluation de l'utilisation de la borne
23 Aménager un sentier de marche.	Leader	\$\$\$		x	x			Travaux publics	Comité FADOQ	Sentier aménagé près de la rivière au sud du village

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Sécurité

Police | Incendies | Sécurité civile | Maltraitance

Problématiques identifiées (constats) :

- ● ● **Commun** : Carence dans la sécurité routière et piétonnière, besoin d'éclairage.
- **Aînés** : Trop grande vitesse des véhicules motorisés, problèmes de cybersécurité.
- **Familles** : Trop grande vitesse dans les zones scolaires, souhait d'une présence policière plus active.
- **Jeunes** : Routes secondaires sont mal sécurisées.

Objectifs :

- Renforcer la sécurité sur les routes et les sentiers de motoneige et VTT.
- Renforcer la sécurité piétonnière.
- Sensibiliser à la cybersécurité.

	Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Nul/\$/\$/\$/\$\$	2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
24	Évaluer la possibilité d'ajouter un radar pédagogique ou autre mesure pour ralentir la vitesse près de l'école (tortue). ● ●	Facilitatrice	\$	x					Maire	Sécurité publique	Contact avec la sécurité publique / Évaluation des options de ralentissement
25	Explorer la possibilité d'augmenter la présence policière à certains moments-clés. ● ●	Facilitatrice	Nul		x	x	x	x	Maire	Sécurité publique	Démarche avec la Sécurité publique / Action de sensibilisation ciblée en zone scolaire
26	Offrir des formations en cybersécurité aux aînés. ●	Facilitatrice	Nul		x		x		Municipalité	Sécurité publique FADOQ	2 rencontres de sensibilisation réalisées
27	Rappeler les règles d'usage pour sensibiliser à la sécurité et au respect sur les routes et les sentiers de motoneige et VTT. ● ● ●	Ambassadrice	Nul		x	x	x	x	DG		Publication saisonnière - rappel de sécurité via les médias municipaux

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Loisirs, sport et culture

Vie récréative | Sportive | Culturelle | Spirituelle | Éducative | De socialisation

Problématiques identifiées (constats) :

- Commun :** Manque d'espaces polyvalents et accessibles à l'année, offre insuffisante d'activités de loisirs, de sports et culture.
- Aînés :** Souhait d'activités adaptées à leurs besoins.
- Familles :** Peu de loisirs intérieurs, surtout pour les familles et les jeunes.
- Jeunes :** Souhait d'avoir des infrastructures modernes.

Objectifs :

- Diversifier et augmenter les activités de loisirs, de sport et de culture pour toutes les générations.
- Développer des infrastructures modernes favorisant à la fois le jeu, le sport, la culture et la socialisation.

Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
	Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Nul/\$/\$\$/\$\$\$	2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
28 Planifier et soutenir une offre diversifiée de cours adaptés et d'activités aux différentes générations.	Partenaire	\$	x	x	x	x	x	Agente locale	Comité des loisirs et comité de la FADOQ	Invitation aux citoyens à proposer selon leurs intérêts via médias municipaux / Nombre d'activités offertes / nb de participants / Nombre de cours de cours offerts (ex: danse, yoga, informatique) / nb de participants / Promotion des activités de la FADOQ
29 Réfléchir à la création de lieux pour les jeunes (ex. local des jeunes).	Leader	\$\$\$			x	x	x	Agente locale et conseil	Comités locaux	Intégration de l'idée d'un local pour les jeunes dans la réflexion sur la requalification de l'église
30 Poursuivre les réflexions sur le concept d'un centre de divertissement multifonctionnel dans l'église regroupant : bibliothèque, golf virtuel, gymnase multisport, cinéma et salle communautaire et culturelle.	Leader	\$\$\$		x	x	x	x	Conseil DG	Comités locaux	Intégration du concept de divertissement multifonctionnel dans la réflexion sur la requalification de l'église pour une offre de loisirs diversifiée répondant aux besoins.

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Espaces extérieurs et bâtiments

Aménagement du territoire | Urbanisme | Conception des espaces et bâtiments publics

Problématiques identifiées (constats) :

- Commun** : Besoin d'adapter les espaces publics à une diversité de besoins pour tous les publics. Importance de la protection de l'environnement.
- Aînés** : Manque d'abris et d'aménagements récréatifs.
- Familles** : Souhait d'un cœur villageois accueillant pour les familles avec de jeunes enfants, notamment de parcs modernisés et de plus d'espaces verts.
- Jeunes** : Désir d'avoir un skate parc, un trampoline, un camping public et moins d'odeur d'égouts.

Objectifs :

- Adapter les espaces extérieurs et les bâtiments aux besoins de chaque génération, particulièrement le projet de l'église.
- Améliorer la qualité et l'accessibilité des espaces extérieurs.
- Favoriser la sensibilisation et le développement de mesures respectant l'environnement.

	Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Nul/\$/\$/\$/\$\$	2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
31	Appuyer le réaménagement du parc de l'école/terrain de soccer.	Partenaire	\$		x				Conseil DG	Ministère de l'éducation	Appui de la demande du CSS pour réaménager le parc / Participation à la prise de décision / Recherche de financement
32	Installer le nouveau mobilier urbain.	Leader	\$	x					Travaux publics		Installation du mobilier acheté
33	Évaluer le potentiel d'aménagements récréatifs (ex : miniputt extérieur/pickleball dans l'église).	Leader	\$\$\$	x					Municipalité	Circonflexe	Sondage d'intérêt pour un mini-putt / Aménagement et matériel pour terrains pickleball sur la patinoire ou dans l'église
34	Installer un abri pour accompagnateurs près de la pumptrack et le trampoline.	Leader	\$	x	x				Conseil	Travaux publics	Ajout et installation de deux abris (2 sites)
35	Poursuivre les démarches pour l'ajout d'un toit sur la patinoire.	Leader	\$\$\$		x				Conseil		Recherche de financement

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Espaces extérieurs et bâtiments (suite)

Aménagement du territoire | Urbanisme | Conception des espaces et bâtiments publics

Problématiques identifiées (constats) :

- ● ● **Commun** : Besoin d'adapter les espaces publics à une diversité de besoins pour tous les publics. Importance de la protection de l'environnement.
- **Aînés** : Manque d'abris et d'aménagements récréatifs.
- **Familles** : Souhait d'un cœur villageois accueillant pour les familles avec de jeunes enfants, notamment de parcs modernisés et de plus d'espaces verts.
- **Jeunes** : Désir d'avoir un skate parc, un trampoline, un camping public et moins d'odeur d'égouts.

Objectifs :

- Adapter les espaces extérieurs et les bâtiments aux besoins de chaque génération, particulièrement le projet de l'église.
- Améliorer la qualité et l'accessibilité des espaces extérieurs.
- Favoriser la sensibilisation et le développement de mesures respectant l'environnement.

	Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
		Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Nul/\$/\$/\$/\$/\$	2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
36	Envisager un plan de revitalisation du cœur villageois dans le secteur de patinoire et des stationnements, dont aménager de la verdure près de l'église pour ralentir les véhicules. ● ●	Leader	\$\$\$				x		Conseil DG	Entrepreneurs spécialisés	Mise en œuvre des aménagements inspirés par le SARP par secteurs
37	Appuyer le projet multivocationnel de l'église et voir à faciliter l'accès en dehors des heures d'ouverture. ● ● ●	Leader	\$\$\$			x	x		Conseil DG	MRC Conseil de la fabrique Comité citoyens	Poursuite des réflexions avec les comités Consultation publique Présentation des plans et scénarios Recherche de financement
38	Partager les campagnes de sensibilisation environnementale. ● ● ●	Ambassadrice	Nul	x	x	x	x	x	Municipalité	RMR MRC	Publications et relais de campagnes (1/année) via les médias municipaux
39	Évaluer des mesures pour atténuer les odeurs d'égout et poursuivre les actions pour une station d'assainissement des eaux. ● ● ●	Leader	\$\$	x	x				Conseil	Travaux publics	Travaux pour la station d'assainissement Évaluation avec le service des travaux publics

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Communication et information

Pertinence et lisibilité | Diffusion | Accessibilité

Problématiques identifiées (constats) :

- ● ● **Commun** : Besoin que l'information transmise par la municipalité soit plus claire, accessible et régulière.
- **Familles** : Perception que les communications municipales sont insuffisantes.

Objectifs :

- Adapter les stratégies et outils de communications municipales aux différents publics.

	Actions	Responsabilité municipale Leader Facilitatrice Partenaire Ambassadrice	Coût Nul/\$/\$/\$/\$\$	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
				2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
40	Poursuivre le renforcement des communications municipales par une présence active et régulière de la page Facebook et la diffusion du journal local. ● ● ●	Leader	\$	x	x	x	x	x	Municipalité		1 publication Facebook par semaine Journal mensuel (site web, publipostage et copies disponibles au bureau municipal) Plusieurs sections (20 pages) au journal
41	Rappeler aux citoyens que le journal municipal est disponible format papier. ●	Leader	Nul	x					DG		1 Affiche dans la porte du bureau municipal "Avez-vous pris votre journal?"
42	Poursuivre la mise à jour régulière du site Internet municipal. ● ● ●	Leader	Nul	x	x	x	x	x	DG		Mise à jour mensuelle du site web lors du dépôt du procès-verbal

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Communication et information (suite)

Pertinence et lisibilité | Diffusion | Accessibilité

Problématiques identifiées (constats) :

- Commun :** Besoin que l'information transmise par la municipalité soit plus claire, accessible et régulière.
- Familles :** Perception que les communications municipales sont insuffisantes.

Objectifs :

- Adapter les stratégies et outils de communications municipales aux différents publics.

Actions	Responsabilité municipale	Coût	Échéancier					Ressources nécessaires		Résultats attendus Indicateurs de réussite
			2026	2027	2028	2029	2030	Municipalité et instances gouvernementales	Milieu	
Publiciser les rencontres citoyennes via les différents canaux municipaux.	Leader	\$	x	x				DG	Comités locaux	Publications via les canaux municipaux Publications ciblées à chaque rencontre
Accompagner les citoyens pour promouvoir le service d'alertes citoyennes et favoriser leur inscription.	Leader	Nul	x	x				Municipalité	MRC	Inscription accompagnée par téléphone / Vérification test du fonctionnement / Augmentation du nombre d'inscriptions (objectif : 150 inscriptions)

43

44

Légende cibles : ● Aînés ● Familles ● Jeunes

Légende coûts : \$: 1 \$ à 5000 \$ \$\$: 5001 \$ à 24 999 \$ \$\$\$: 25 000 \$ et plus

Mesures de suivi de la politique aînés, familles, jeunesse et nouveaux arrivants

Les comités de pilotage chargés de s'assurer de l'actualisation de la présente politique seront interpellés afin de former les comités de suivi de celle-ci. Ils demeureront actifs et assureront la mise en œuvre ainsi que la priorisation des actions dans chacune des municipalités. Si des personnes souhaitent se désister, un effort de recrutement sera effectué dans les milieux afin de s'assurer de maintenir un comité fonctionnel et représentatif des différents publics cibles dans chacun des milieux.

Le personnel de la MRC, et plus particulièrement les conseillères en vitalité des milieux, va collaborer avec les municipalités pour la mise en œuvre de leurs plans d'action respectifs.

Le personnel de la MRC s'assurera également de déposer des demandes de soutien financier collectif auprès des différents ministères afin de soutenir la mise en œuvre des actions et assureront une vigie ainsi qu'un soutien aux municipalités dans leur recherche de financement.

Des rencontres de suivi et d'actualisation des priorités territoriales et municipales seront réalisées tout au long de la démarche afin de s'assurer de la continuité des actions et de faire vivre les plans d'action en fonction des besoins, des priorités et opportunités se présentant aux acteurs.

Par cette politique, la MRC de Maria-Chapdelaine et ses municipalités contribueront à développer un milieu de vie attrayant, sécuritaire et accessible pour l'ensemble de sa population.

Liste des acronymes

AIPPA	Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées
AQDR	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
CAB	Centre d'action bénévole
CANA	Collectif d'accueil des nouveaux arrivants
CDC	Corporation de développement communautaire
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CILSA	Comité intersectoriel local en sécurité alimentaire
CJE	Carrefour jeunesse emploi
Cons.	Conseillère / conseiller
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CSS	Centre de services scolaires
DEA	Défibrillateur externe automatisé
DG	Direction générale
FADOQ	Fédération de l'Âge d'Or du Québec
FROH	Fédération régionale des OSBL d'habitation
FRR	Fonds régions et ruralité
MADA	Municipalité amie des aînés
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MDJ	Maison des jeunes
MFR-Apl	Mesure du faible revenu après impôts
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
OMH MC	Office municipal d'habitation de Maria-Chapdelaine
PAJ	Place aux jeunes
PDCN	Plan de développement de communautés nourricières
POL	Portes ouvertes sur le Lac
PSL	Programme de supplément au loyer
RLS	Regroupement loisirs et sports
RQF-A	Responsable des questions Familles, Aînés
RPA	Résidence privée pour aînés
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SADC	Société d'aide au développement de la collectivité
SAD	Soutien à domicile
SAJ	Secrétariat à la jeunesse
SARP	Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SGOVT	Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires
SHQ	Société d'habitation du Québec
SHV	Saines habitudes de vie
SIPPE	Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance
SIS	Comité pour la solidarité et l'inclusion sociale
SLSJ	Saguenay-Lac-Saint-Jean
TCA	Table de concertation des aînés
TCJ	Table de concertation jeunesse
TDCMC / TDC	Table en développement des communautés Maria-Chapdelaine
TRCA	Table régionale de concertation des aînés
TREMA	Table régionale de lutte contre la maltraitance des aînés
VRAC-PARC	Évaluation des vulnérabilités et risques régionaux liés aux changements climatiques et plans d'adaptation régionaux au climat en santé publique

ANNEXE 1

Recension des services et des ressources du milieu

Vivre et s'épanouir à Saint-Eugène-d'Argentenay 2026-2030
Politique aînés, familles, jeunesse et nouveaux arrivants

Information et communication

Pertinence, lisibilité, diffusion, accessibilité

État de la situation

- **Journal municipal (Écho d'Argentenay)** : est produit 12 fois par année;
- **Journal régional** : le « journal le Nouvelles Hebdo » est à la disposition du milieu et publie régulièrement des nouvelles locales;
- **Site internet de la municipalité** : st-eugene-argentenay.org;
- **Page Facebook** : informations et événements y sont régulièrement publiés;
- **Ose t'amuser ici** : un calendrier où toutes les activités de la MRC de Maria-Chapdelaine sont regroupées afin de profiter pleinement de notre territoire : loisirs, culture et événements;
- **Radio régionale** : station radiophonique émettant sur ondes FM et desservant toute la MRC de Maria-Chapdelaine;
- **Télévision régionale** : deux chaînes régionales, l'une affiliée à ICI Radio-Canada et l'autre affiliée à TVA, peuvent contribuer à faire connaître des événements locaux;
- **Wi-Fi** : la bibliothèque et le Centre communautaire sont branchés par fibre optique;
- **Bottin téléphonique local** : mise à jour effectuée à mesure que l'on a besoin de nouveaux exemplaires;
- **Nombreux services offerts par la S.Q., le CIUSSS, Aide Chez Soi Nord-du-Lac et autres** : une gamme de services est offerte aux aînés par ces organismes ou institutions, mais très souvent les aînés en ignorent l'existence.

Habitat et milieu de vie

Diversité et types d'habitation, adaptation et entretien du domicile, services de proximité

État de la situation

- **Maisons intergénérationnelles et cohabitation** : malgré l'absence de réglementation spécifique, on observe une tolérance pour la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles et il n'y a aucune structure pour promouvoir la cohabitation (habitation partagée) chez les aînés;
- **Rives Sereines** : 11 logements pour personnes autonomes;
- **Logements disponibles** : il n'y a présentement pas de logements libres dans la municipalité.

Transport et mobilité

Transports individuels, collectifs, partagés, actifs

État de la situation

- **Transport collectif et adapté Maria-Express** : sur réservation, cet organisme offre du transport collectif et adapté à moindre coût; les citoyens de la ville de Dolbeau-Mistassini ont actuellement accès au transport collectif, mais un plan de développement est en cours pour couvrir les autres municipalités de la MRC Maria-Chapdelaine;
- **Transport scolaire** : un très grand nombre d'autobus scolaires sillonnent la MRC quotidiennement pour conduire les élèves à leur école ou les ramener à la maison; de plus, ce réseau de transport excède la MRC puisque des élèves d'ailleurs fréquentent des polyvalentes offrant des options qu'ils n'ont pas dans leur propre MRC;
- **Transport adapté** : par l'organisme Transport collectif et adapté Maria-Express; offert aux personnes ayant des déficiences physiques ou intellectuelles;
- **Transport bénévole** : le comité local pour le transport bénévole pour les rendez-vous médicaux vient de cesser ses activités. Le service est assuré par le Centre d'action bénévole. Le défi de trouver des transporteurs bénévoles est toujours présent;
- **Voitures électriques** : une borne pour les véhicules électriques est présente près du bureau municipal.

Participation sociale

Bénévolat, engagement citoyen, emploi et mentorat

État de la situation

Associations en faveur des aînés :

- **La Saint-Vincent-de-Paul et le comptoir vestimentaire** : regroupement de bénévoles qui viennent en aide aux démunis en distribuant des denrées alimentaires fournies par Moisson-Saguenay ou la guignolée locale et assurant le service au comptoir vestimentaire (recevoir des vêtements et les vendre à bas prix); heures et jour d'ouverture : le mardi de 13 h à 15 h;
- **Guignolée** : supervisés par la Saint-Vincent-de-Paul, des bénévoles recueillent des dons pour les démunis le premier dimanche de décembre.

Différents comités agissent aussi en fonction des aînés et la population :

- **Comité de la bibliothèque** : est composé de 6 bénévoles qui aident aux prêts de livres, de revues, de disques, etc.;
- **Comité des loisirs** : composé de citoyens qui souhaitent dynamiser la municipalité; organise des activités tout au long de l'année;

Participation sociale (suite)

Bénévolat, engagement citoyen, emploi et mentorat

État de la situation

- **Association de Développement de St-Eugène (ADS)** : un groupe de 8 personnes cherchent les moyens de dynamiser la municipalité sur le plan économique; organisent la vente de garage et un brunch annuellement.

Corporations au service de la collectivité :

- **Association des Loisirs et des Sports** : au nom de la municipalité, cette association administre et gère les loisirs et sports locaux;
- **Réseau des agents locaux** : une agente locale de la municipalité soutient les citoyens et les comités dans leurs projets;
- **Reconnaissance des bénévoles** : une activité reconnaissance se tient aux 2 ans avec une formule 5 à 7 avec des bouchées servies aux tables; remerciements individuels des bénévoles suivis d'une prise de photo.

Loisirs

Vie récréative, sportive, culturelle, spirituelle, éducative et de socialisation

État de la situation

Activités organisées par le Club Harmonie (FADOQ) :

- **Club de l'Âge d'Or Harmonie (FADOQ)** : regroupement de plus de 100 membres (y compris des gens de Notre- Dame-de-Lorette) pour s'aider à vieillir activement, en sécurité et en santé tout en offrant une gamme d'activités;
- **Jeux de cartes ou baseball-poches** : le lundi en après-midi et les jeudis en soirée;
- **Tournoi baseball-poches** : plus de 50 personnes participent à ce type de tournoi en mars et en novembre;
- **Souper de la Sainte-Catherine** : en novembre de chaque année;
- **Souper de la Saint-Valentin.**
- **Tournoi de petuches** : tournoi ouvert en février, organisé par le comité des loisirs;
- **Ateliers Cuisine-collective** : il est possible d'offrir des ateliers de cuisine collective en groupe à tous les mois, toutefois, la tenue de l'activité dépend du comité local en sécurité alimentaire;

Loisirs (suite)

Vie récréative, sportive, culturelle, spirituelle, éducative et de socialisation

État de la situation

- **Fête de Noël** : dépouillement de l'arbre de Noël, cadeau individualisé pour les enfants, spectacle et goûter; environ 50 enfants y participent avec leurs parents;
- **Halloween** : avec la présence de la « Maison en bas d'la côte », des gens des environs viennent participer à la journée spéciale, le dernier vendredi du mois d'octobre;
- **Guignolée** : le premier dimanche de décembre la Société Saint-Vincent-de-Paul visite les commerces et les résidents pour recueillir des dons en faveur des démunis;
- **Les aînés constituent un immense réservoir de connaissances, d'expériences et de vécus inexploités;**
- **Divers cours** : occasionnellement, des cours peuvent être offerts (exemple : des cours de peinture).

Santé et services sociaux

Soutien communautaire, soutien à domicile, proches aidants, saines habitudes de vie - SHV

État de la situation

Services de santé :

- **Pharmacie** : livraison de médicaments à partir des pharmacies Jean Coutu et Familiprix de Dolbeau-Mistassini.

Autres services :

- **Aide chez soi Nord du Lac** : différents services offerts à domicile, moyennant de légères compensations, pour les aînés ou les gens souffrant d'incapacité; plusieurs aînés méconnaissent cet organisme.

Sécurité

Police, incendies, sécurité civile, maltraitance

État de la situation

- **Sûreté du Québec** : La SQ dessert toutes les municipalités de la MRC (prévention, ordre, plusieurs services dont le programme PAIR, etc.) ; le programme PAIR est souvent méconnu des aînés ;
- **Service incendie** : service offert par la Sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini.

Espace extérieurs et bâtiments

Aménagement du territoire et urbanisme, conception des espaces et bâtiments publics

État de la situation

Lieux publics relevant de la municipalité :

- **Bibliothèque** : située à la salle communautaire; ouverte le mardi de 18 h 30 à 19 h 30;
- **Centre communautaire** : des salles de différentes grandeurs peuvent être utilisées pour divers événements; accès au 3 étage par un élévateur; accès au Wi-Fi;
- **Centre de conditionnement physique** : dans l'édifice municipal à l'étage du haut; les gens y ont accès librement et à faible coût;
- **Mairie (hôtel de ville)** : accès au wi-fi.

Autres lieux publics :

- **Bureau de poste** : ouvert du lundi au vendredi;
- **Église** : utilisation très limitée (environ 4 heures par mois);
- **Garderie-pilote** : située à l'intérieur de la salle municipale (12 places).

Espaces extérieurs relevant de la municipalité :

- **Parcs de jeux ou de détente** : école, parc de la Rivière aux Rats (0-12 ans, intergénérationnel); jeux d'eau; pumptrack, gazebo, location à faible coût (10 \$) de kayak et 3 planches à pagaie, Circonflexe (location gratuite de 2 vélos fatbike, 2 vélos électriques, 1 trottinette électrique, 1 pédalo, 2 kayaks (double), casques, tout le nécessaire pour la glissade l'hiver), jeu d'échecs géant, espace asphalté et terrain de soccer, trampoline géant, terrain et 2 de jeux de pétanques.
- **Halte de camping** : pour 3-4 emplacements (pour 2-3 nuitées);
- **Halte routière** : lieu de repos au pont Develin;
- **Rampe de mise à l'eau** : sur la Rivière aux Rats, à l'arrière de la salle municipale;

Différents aménagements sportifs :

- **Patinoire dekhockey** : l'hiver le Relais est aménagé en lieu de rencontre pour les jeunes;
- **Glissade hivernale** : au parc à côté du centre le Relais.
- **Infrastructures municipales et réglementations (rues, trottoirs, éclairage, autres services)** : les trottoirs sont mal en point; absence d'un sentier pédestre au village; mauvaise application du règlement des chiens;
- **Locaux offerts aux organismes** : par la municipalité.

Autres espaces extérieurs :

- **Commerces de proximité** : comptoir postal, épicerie-dépanneur, restaurant et essence.

Vivre et s'épanouir à Saint-Eugène-d'Argentenay

